



Alain MAUDUIT
Maire-délégué

*Les membres
du conseil communal :*

LEBOUVIER Thierry
CHANU Ludovic
DUBOURGET Julie
DUMONT Fabien
BERGIA Marianne
MOMPLE Catherine
LOUINEAU Mickaël
HARIVEL Joël
CHATEL Didier
VICTOIRE Roland

LE MOT DU MAIRE DÉLÉGUÉ

Pour cette année en commune nouvelle de Soulevre en Bocage, nous pouvons dire que la mise en place a été plus compliquée que prévue, pour notre organisation en tant qu'élu, mais surtout pour tous les agents

Au niveau budgétaire, je pense que nous avons eu raison puisque le total des recettes des dotations des 20 communes historiques par rapport à aujourd'hui est supérieur de 220 000€, ce qui n'est pas négligeable.

Une dotation annuelle est attribuée à chaque commune pour assurer les dépenses nécessaires au bon fonctionnement de celle-ci (repas des anciens, commémorations, subvention aux associations locales...) Cette dotation s'élève à 8 500 € pour Bures.

Il est vrai que c'est une gestion lourde et difficile, et que le Maire Alain Declomesnil en fait une gestion stricte mais indispensable.

De nombreux projets vont voir le jour, la maison médicale, les travaux d'aménagements de plusieurs communes, le regroupement des écoles de la Ferrière à Campeaux pour la rentrée 2018 avec un projet de construction de 2 nouvelles classes.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2018.

Plan LOCAL D'URBANISME

Dans le futur PLU, qui devra être validé vraisemblablement fin 2018, pour Bures, il devrait y avoir deux zones constructibles : une au village le jardin et la deuxième au village la terrière pour une prévision de six à huit constructions neuves d'ici 2030

ENQUÊTE PUBLIQUE

Suite à la demande de riverains, pour l'aliénation d'une partie des chemins ruraux de la Rivière et du cimetière, nous avons décidé de leur vendre, mais pour cela une enquête publique est obligatoire, celle-ci s'est déroulée du 06 au 20 novembre et contrôlée par un commissaire enquêteur Mme EVEN.

ÉTANG

Notre souhait de remettre en eau l'étang nous a été fortement déconseillé, puisque le myriophylle est toujours présent dans l'étang.

Un projet de recouvrir le fond d'une toile de jute pour essayer de se débarrasser de la plante invasive a été abandonné vu son coût trop élevé.



Nettoyage de l'étang par les jeunes du Lycée professionnel Agricole Les Champs de Tracy le 26 Janvier

AU CONSEIL COMMUNAL

VENTE D'HERBE

la vente d'herbe a été attribuée à Mr et Mme VICTOIRE pour le prix de 225 €

AMENAGEMENT DES ABORDS DU PLAN D'EAU

L'entreprise retenue est Environnement et Forêt pour un montant de 20 187.70 €

COLLECTE DES EAUX PLUVIALES DE L'ÉGLISE

L'entreprise Fabrice MARIE a été retenue pour un montant de 4 867.40 €

SUBVENTIONS

Le conseil communal a accordé les subventions suivantes :

Les amis du monument	15 €
Téléthon	80 €
Comité d'animation de Bures	50 €

ENTRETIEN

Pour l'entretien complémentaire des taillis entre le cimetière et l'étang et haie du parking, l'entreprise Arbor&Sens a été retenue pour un montant de 884.40 € TTC.

LOYER

Le loyer du logement au lieu-dit l'étang est fixé à 270€ mensuel

18 PRÉVISION TRAVAUX 2018

- Toiture logement Cour de Bas (2ème partie)
- Electricité église
- Coupe de bois de sapins et replantation
- Elargissement de la voirie et goudronnage à la Terrière
- Mise aux normes mairie

VENTE DES CHEMINS COMMUNAUX

Le Conseil communal décide de fixer à 1 € le mètre linéaire pour la cession des différents chemins communaux avec les frais à la charge des acquéreurs.

ETAT CIVIL



DÉCÈS

- Le 19 décembre 2016, Roger CHANU



Busage des gouttières de l'église en février



Sécurisation du chemin de randonnée le long de la Vire



Repas des Ancien le 25 Juin 2017



LE COMITE D'ANIMATION

FABRICATION DE MASQUES LE 12 MARS 2017



À L'ÉCOLE ...

LA RENTRÉE 2017-2018

EFFECTIFS :

141 enfants ont effectué leur rentrée dans notre structure : 48 sur le site de La Ferrière-Harang et 93 sur le site de Campeaux.

La répartition par classe est la suivante :

Campeaux :	TPS/PS/MS	26 (1+19+6) élèves
	MS/GS	26 (8+18) élèves
	CP	22 élèves
	CE1	19 élèves
La Ferrière-Harang :	CE2-CM1	24 (18+6) élèves
	CM1-CM2	24 (10+14) élèves

TRANSPORT :

La surveillance des enfants dans les cars des circuits A et B entraîne pour les familles concernées le règlement d'un « forfait annuel surveillance transport » qui s'élève pour l'année 2017/2018 à 30 € par enfant utilisant ce service (demi tarif pour une inscription après le 1er février 2018).

Le règlement des factures par carte bancaire est de nouveau opérationnel, n'hésitez pas à l'utiliser.

Il se suffit de se munir de la facture adressée par la trésorerie et de se connecter sur <https://www.tipi.budget.gouv.fr/tpa/tpa.web?templatename=accueilportail>

CANTINE :

La cantine est assurée sur les 2 sites et les repas sont préparés dans la cuisine de Campeaux. Le prix du repas pour l'année scolaire 2017-2018 a été fixé à 3,70 € (ce tarif inchangé depuis la rentrée 2015).

ACTIVITES PERISCOLAIRES :

Des activités périscolaires sont proposées aux enfants de la GS au CM2 pour la 4ème année. A Campeaux, l'horaire est 15h45 à 16h30.

ATELIER LIRE ET FAIRE LIRE

L'activité a recommencé à Campeaux le vendredi sur la pause méridienne. Les enfants apprécient ce temps calme. Il y a 5 bénévoles.

En revanche les maîtresses de La Ferrière-Harang sont à la recherche de personnes supplémentaires pour organiser un temps « Lire et faire lire ». Rappelons qu'il suffit d'avoir plus de 50 ans... et d'aimer lire des histoires. **N'hésitez plus, lancez-vous !**

A LA RENTRÉE 2018

S'agissant des rythmes scolaires, le conseil municipal a décidé de ne pas déroger à la règle et de **maintenir la semaine de 4 jours et demi.**

En ce qui concerne la **fusion des deux écoles**, le regroupement des classes sur un seul site se prépare avec le choix du maître d'œuvre pour les travaux nécessaires.